

	Rapport du jury
Concours : CAPES-CAER privé	
Section : Langues vivantes	
Option : Hébreu	
Session 2021	
Rapport de jury présenté par :	
Madame Orly TOREN-PORTE, IGESR	
Présidente du jury	



« Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury. »

Remarques préliminaires

Par souci de clarté et de fluidité de la lecture, la double écriture des terminaisons des mots féminin/masculin (exemple : « candidat.e ») n'est pas appliquée, étant bien entendu que ces mots font référence aux femmes comme aux hommes.

Statistiques

Nombre d'inscrits: 8

Nombre de candidats éliminés : 2

Nombre de dossiers RAEP évalués par le jury : 6

Nombre de candidats admissibles : 4

Nombre d'admis: 2

Nombre de postes : 2

Notes obtenues par les candidats admissibles à l'épreuve d'admission : 8/20 ; 10/20 ; 12/20 ; 14/20

Barre d'admission: 11/20

Moyenne des candidats non-éliminés : 10,58 /20

Moyenne des candidats admissibles: 11,63 / 20



ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

Étude du dossier de RAEP (Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle)

Préambule

Sur les six dossiers RAEP présentés lors de la session 2021, quatre séquences pédagogiques étaient destinées aux élèves du collège (une pour la classe de 6^{ème} LVA, une pour la classe de 5^{ème} LV2/B, une pour la classe de 4^{ème} et une pour la classe de 3ème) et deux aux élèves du lycée (une pour la classe de 2^{nde} LVA/LVB et une pour la classe de Terminale LVA).

Pour rappel : les candidats admissibles doivent maîtriser aussi bien les programmes du collège que ceux du lycée. Lors des épreuves d'admission, le jury précise au candidat le niveau d'enseignement (collège ou lycée général et technologique) auquel se rapporte le sujet.

Point de vigilance : Respect du code de l'éducation dans les établissements privés sous contrat

Le jury met en garde les candidats au concours du CAPES-CAER du privé sous contrat d'association avec l'État, que le respect du code de l'éducation est obligatoire dans le public comme dans le privé. Le code de l'éducation précise dans l'article L442-5 que « Dans les classes faisant l'objet du contrat, l'enseignement est dispensé selon les règles et programmes de l'enseignement public. »

Tous les enseignants des établissements privés sous contrat d'association sont des agents contractuels de la fonction publique et sont soumis aux mêmes obligations que tout agent public : obligations inhérentes à la fonction d'enseignement ou qui découlent de sa qualité d'agent public

De ce fait, le jury trouve inacceptable comme objectif pédagogique d'un cours d'hébreu une prise de position telle que : « j'ai voulu transmettre à mes élèves ce sentiment profond qui rassemble les juifs d'un bout à l'autre de la terre [...] nous faisons tous partie d'un peuple et nous vibrons à l'unisson ».

Ni la liberté pédagogique des enseignants, ni le caractère propre des établissements privés sous contrat, ancré dans la loi Debré, ne justifient que le cours d'hébreu soit instrumentalisé à des fins non justifiées par le programme de Langues vivantes.

Pour rappel:

« Aucun établissement d'enseignement privé sous contrat ne peut déroger à ses obligations liées au respect du contenu des programmes de l'Éducation nationale. Par ailleurs, ces établissements ne peuvent pratiquer aucune discrimination, qu'elle soit fondée ou non sur la religion. »

https://www.education.gouv.fr/laicite-l-ecole-rappel-la-loi-propos-de-la-laicite-et-du-fait-religieux-4157



L'emploi, dans un dossier de candidature, de termes tels que « la Terre d'Israël » à la place d'Israël voire l'État d'Israël est à proscrire. « La Terre d'Israël » est un concept abstrait - religieux, politique ou philosophique. Il ne désigne aucune entité politique ou territoriale reconnue par le droit international. Or, l'hébreu est la langue officielle, non de la « Terre d'Israël » mais de l'État d'Israël. Les combattants qui ont participé à la guerre de Kippour en 1973 (thème d'un dossier présenté au jury) l'ont fait en tant que soldats de l'armée régulière de l'État d'Israël et non pas de la « Terre d'Israël ».

Ainsi, un candidat qui invite ses élèves à « nous unir à nos frères israéliens et observer une minute de silence » de sa propre initiative en mémoire des combattants déroge aux règles précitées. La Mémoire, inscrite dans les programmes (l'axe « Territoire et mémoire du cycle Terminal ») ne saurait être confondue avec les cérémonies de commémoration organisées par l'établissement, quelle que soit leur nature.

De même, la discipline à laquelle se présentent les candidats au concours du CAPES-CAER du Ministère de l'Éducation nationale français est intitulée « option langues vivantes : hébreu », et non pas « *Ivrit* », comme l'écrit un candidat. Le jury recommande aux candidats des prochaines sessions de respecter le cadre formel du concours auquel ils candidatent.

Description et analyse d'une séquence pédagogique

Comment présenter la séquence et les séances ?

La description de la séquence pédagogique doit être précédée par un en-tête contenant les mentions suivantes :

- 1. le cycle (pour le collège et le lycée), 2. le niveau classe auquel la séquence est destinée, 3. le niveau CECRL visé,
- 4. la notion (collège) ou axe (lycée) du programme, 5. le nombre d'élèves, 6. la thématique, 7. la problématique,
- 8. l'objectif de la séquence.

Doivent également être annoncés : le nombre de séances, les compétences langagières, linguistiques (lexique, grammaire), les connaissances culturelles visées. La tâche finale sera présentée en début de séquence ainsi que les critères de son évaluation.

Chaque document enseigné en classe sera clairement mentionné dans le corps de la séance dans l'ordre chronologique de son exploitation par l'enseignant. Ces documents seront tous mis en annexe (voir précisions ci-dessous : **Annexes**, p. 10-11) suivant l'ordre de présentation des séances. Chaque document (texte, document audiovisuel et iconographique) mentionné dans le corps de la séquence doit être référencé : source, auteur, date de publication, lien hypertexte. Pour les extraits de livres : préciser l'auteur, le titre, le numéro de page de l'édition d'origine. Pour les documents audiovisuels : le lien complet, la longueur de l'extrait sélectionné ainsi que le minutage du segment exploité s'il s'agit d'un document long. Les travaux d'élèves et les fiches d'exercices en annexe seront répertoriés dans le cadre de la séance à laquelle ils correspondent.



Présentation et réalisation de la séquence

Le candidat doit présenter une séquence complète qui comprend l'ensemble des séances mises en œuvre en classe (et non quelques séances isolées) avec tous les supports utilisés et les traces écrites élaborées. À la lecture de cette partie du dossier, l'examinateur doit pouvoir se représenter concrètement le travail en classe, afin de se faire une idée précise du candidat en tant que pédagogue et de ses aptitudes à enseigner.

La séquence pédagogique est un ensemble construit et planifié. Il est nécessaire d'inscrire chaque activité dans la logique de la séquence. Cette logique découle de l'articulation entre la problématique, les documents sélectionnés, les moyens mis en œuvre et les objectifs visés. C'est dans l'articulation des différentes situations d'apprentissage (problématique, objectifs, documents et moyens) que se révèle la cohérence du projet et que les apprentissages trouvent leur pertinence. D'où l'importance de décrire la séquence dans sa totalité. Puis, il est nécessaire de présenter le projet final de manière claire, d'expliciter en quoi les situations d'apprentissage décrites préparent à sa réalisation et d'analyser dans quelle mesure les objectifs ont été atteints. La description, les critères et l'analyse des évaluations proposées doivent être en cohérence avec les objectifs de la séquence.

Si certains candidats ont préparé des dossiers qui répondaient à l'ensemble des attendus et des consignes : des séances détaillées, une problématique, une tâche finale, des exercices, des évaluations et des documents support – d'autres dossiers laissaient à désirer. Parmi ces derniers, le jury a pu constater des failles telles qu'une absence totale d'exercices de toute nature, des annexes dénuées de tout contenu utile, l'absence de documents authentiques, une méconnaissance des programmes.

Le jury a particulièrement apprécié les dossiers dans lesquels les candidats ont mis l'accent sur la diversification des modalités des activités d'apprentissage en classe (plénière, binômes, groupes) et le choix de documents authentiques pertinents et récents. L'emploi équilibré et à bon escient des outils numériques (p.ex. Quizlet, Mindmap, Kahoot) dans certains dossiers a été également remarqué, dans la mesure où ces derniers étaient justifiés et ne se substituaient pas à la démarche pédagogique de l'enseignant. La prise en compte d'élèves en difficulté et la pratique de la différenciation pédagogique, mise en valeur dans trois dossiers a également été remarquée.

Introduction de la séquence

Si la plupart des candidats ont rédigé une introduction qui permettait d'appréhender les enjeux pédagogiques de la séquence, le jury s'est demandé pourquoi un candidat a choisi de présenter en guise d'introduction la méthode actionnelle sur une demi page. Cette déclaration d'intentions est restée par ailleurs lettre morte dans la description de la séquence. Or, c'est l'analyse de la mise en œuvre de cette méthode, voire, de sa remise en cause dans la perspective de la séquence qui aurait intéressé le jury et non pas un copié-collé de la description de telle ou telle méthode.

La problématique

Une séquence pédagogique doit présenter une problématique. Par « problématique », le jury entend une question soulevée par le contenu des documents qui sert de fil conducteur au travail en classe. La relation entre la notion, la problématique, les documents et la tâche finale doit être clairement définie, aussi bien pour l'enseignant que pour les élèves et ce, tout au long de la séquence.



La problématique doit être précise et se restreindre à <u>une seule thématique</u>. Une problématique rédigée sur cinq lignes et composée de plusieurs questions, comme l'a fait un candidat, est une problématique mal définie qui risque de semer la confusion aussi bien dans l'esprit de l'enseignant que dans celui de l'élève et d'aboutir sur une séquence trop longue. Une problématique telle que : « En quoi le roman graphique et autobiographique de l'illustrateur Michel Kichka, *Deuxième génération : ce que je n'ai pas dit à mon père*, peut-il constituer un outil original pour la transmission de la mémoire de la Shoa » a le mérite d'être claire et permet d'aborder une thématique complexe comme la Shoa sous un angle intéressant.

La description de la séquence doit respecter le plan et les points annoncés initialement dans le développement proposé ensuite. Le déroulement des séances doit être conçu en fonction de la problématique afin que l'élève puisse répondre à la question posée par celle-ci. Les documents sélectionnés par l'enseignant doivent être cohérents avec la problématique proposée.

Activités de réception

Les activités de réception doivent permettre aux élèves d'acquérir des stratégies de compréhension afin de gagner plus d'autonomie dans leur apprentissage. Le jury a apprécié dans certains dossiers la description d'activités telles que le repérage des éléments dans un texte (verbes, noms, par exemple), la reformulation ou l'organisation des mots clés d'un texte sous forme d'une carte mentale, visant à guider les élèves vers une construction du sens active et réussie. En revanche, le jury a peu apprécié, dans certains dossiers, des activités de compréhension orale ou écrite qui se résumaient à des questions et réponses orales sans trace écrite.

Le travail d'anticipation qui précède la lecture d'un texte ou le visionnage (ou l'écoute) d'un document audiovisuel est essentiel à sa compréhension. Ainsi, dans un dossier, le candidat précise que le texte sur lequel la classe travaille est découpé en plusieurs parties, chacune d'entre elles comprenant une aide lexicale spécifique à chaque paragraphe étudié. Dans un autre dossier, le candidat a ajouté en annexe le lexique préparé pour chaque texte ou enregistrement de la séance.

Cependant, le jury a constaté que la description de la préparation à la compréhension n'a été abordée que par une partie des candidats.

Les compétences linguistiques et les faits de langue

Le travail sur les faits de langue doit se faire à partir des documents présentés aux élèves et doit les aider à acquérir les compétences langagières. Le jury déplore que, dans certains dossiers, ce travail soit traité de manière isolée, par des exercices grammaticaux dont le contexte n'est pas précisé dans le dossier. Ainsi, p. ex., un candidat consacre une séance entière (la cinquième sur un total de huit) au travail sur le genre et le nombre et ce, sans se référer à un quelconque support étudié au cours de la séquence. On ne saurait assez insister sur l'importance de la grammaire et de l'étude des faits de langue dans l'apprentissage d'une langue. Celle-ci doit toutefois être intégrée aux contenus de la séance abordée et s'appuyer sur les documents proposés. Les exercices isolés horscontexte n'aident pas les élèves à mieux maîtriser la langue.

Le jury constate une absence de rigueur dans les définitions grammaticales présentées dans certains dossiers. A titre d'exemple : un candidat affirme que « la particule $-\mathbf{L}$ exprime à la fois la manière et la notion de temps ». Or, $-\mathbf{L}$ (comme les prépositions dans, en, à en français) est une préposition polyvalente qui désigne une relation,



le plus souvent spatiale, mais aussi temporelle ou de manière <u>entre</u> deux termes. La relation temporelle, spatiale ou de manière, n'est pas déterminée par la préposition en elle-même, mais uniquement par le contenu sémantique des termes qu'elle réunit.

La préposition - 2 est employée pour désigner :

un espace : היא גרה

un temps : <u>ב</u>חורף לובשים מעיל, אגיע <u>ב</u>שעה ארבע

une manière : התלמידים יוצאים לחופש בשמחה, mais aussi : אני בא בַאופניים

Sans un verbe et un nom (commun ou propre) qui précède et/ou suit la préposition, celle-ci reste vide de sens.

Il est attendu des enseignants d'hébreu une maîtrise de la terminologie grammaticale aussi bien en hébreu qu'en français. Les approximations sont à proscrire. Les candidats au concours sont invités à consulter la bibliographie ci-dessous (p. 18 du rapport).

Dans un autre dossier, une séance entière est consacrée uniquement à l'étude, hors contexte, de la forme grammaticale hébraïque équivalente au pronom personnel « on ». Le candidat ne précise ni sur quel texte de la séquence il s'appuie, ni pourquoi il a choisi d'enseigner cette forme spécifique. Par ailleurs, une telle pratique va à l'encontre de la méthode actionnelle à laquelle ce candidat prétend adhérer.

Un autre candidat affirme dans la description d'une séance, que « la grammaire et la conjugaison du texte ont été expliquées, les mots difficiles ou importants ont été revus ». Or, il ne donne aucun exemple concret des exercices, ni de ces mots, ni des méthodes d'enseignement mises en œuvre. De plus, ni l'article de presse qui fait l'objet de la séance n'apparaît dans l'annexe, ni le lien hypertexte qui aurait permis au jury de le lire.

Le jury recommande aux candidats de s'appuyer sur la terminologie de la grammaire du français (voir ci-dessous p. 18 : *Grammaire du français : Terminologie grammaticale, publiée sur* Eduscol) déjà étudiée par les élèves, afin de créer un équivalent entre les deux langues. Par ex. afin de mieux comprendre la fonction de la particule את et ses flexions, inexistante en français, l'enseignant explique qu'elle introduit le COD.

Le choix des documents : documents authentiques et manuels scolaires

Les candidats ont, dans leur majorité, proposé une grande variété de documents et de supports authentiques et pertinents : textes, vidéos, images, chansons... Seul un candidat s'est contenté de présenter une séquence fondée uniquement sur des extraits tirés du manuel scolaire להצליח בעברית, publié en 2004. Ce choix de supports a été lourdement sanctionné.

Il va de soi que l'utilisation de manuels scolaires n'est ni interdite, ni bannie. Ces derniers restent un support essentiel dans le travail de l'enseignant et ce, d'autant plus que le choix de manuels scolaires destinés à l'apprentissage de l'hébreu comme langue vivante étrangère pour francophones est quasiment inexistant. Toutefois, le recours aux manuels ou sites didactiques doit répondre à un choix pédagogique précis qui doit être explicité et justifié par le candidat et ne saurait remplacer systématiquement le document authentique.

Le jury rappelle aux candidats son attachement à l'usage de supports authentiques dès le début de l'apprentissage de l'hébreu, afin que les élèves soient exposés à la langue apprise dans son contexte linguistique et culturel réel. Il est attendu des candidats comme de tous les enseignants qu'ils effectuent des recherches et



renouvellent les documents supports régulièrement. Le choix de documents datés n'est pertinent que dans un contexte spécifique : p.ex. un personnage ou une situation historique, la mise en perspective d'une évolution sociétale, etc. Le jury insiste sur ce point malgré la difficulté de trouver des matériaux authentiques adaptés, notamment pour les élèves débutants. Un choix exclusif de documents supports tirés de manuels scolaires est à proscrire.

Les documents authentiques peuvent être modifiés ou simplifiés en fonction du niveau des élèves. En ce cas, il est attendu des candidats qu'ils justifient les modifications par rapport au texte d'origine qu'ils ajouteront aux annexes aux côtés des textes modifiés.

Pour rappel, les instructions officielles recommandent depuis 2010 l'utilisation de documents *authentiques* (B.O. spécial du 29/04/2010). Cette recommandation, qui s'applique aussi bien aux supports écrits qu'aux supports audiovisuels, est explicitement répétée dans les nouveaux programmes du lycée issus de la réforme 2019 (B.O. du 21/01/2019).

Thématiques

Les thématiques sur lesquelles les candidats de la session 2021 ont choisi de travailler étaient très diversifiées : l'uniforme scolaire, la guerre de Kippour, le plat national, la mémoire de la Shoah vue par la deuxième génération, la crise sanitaire du point de vue des élèves. Le jury félicite les candidats qui ont, dans leur majorité, fait preuve d'un véritable esprit de recherche et présenté des séquences intéressantes.

La tâche finale

La tâche finale constitue l'objectif à atteindre par la classe dans le cadre d'une séquence donnée, tandis que les tâches intermédiaires (micro-tâches ou mini-tâches) représentent les mises en œuvre des activités langagières pour atteindre l'objectif fixé. C'est pourquoi la tâche finale doit être présentée aux élèves en début de séquence. Principe qui n'a pas été respecté par tous les candidats.

Le jury a constaté dans certains dossiers des incohérences entre la tâche finale annoncée en début de séquence et celle réalisée par les élèves en fin de séquence. Ainsi, dans un dossier destiné à une classe de 3^{ème} sur la rentrée scolaire de mai 2020 en Israël (après la période du confinement), la tâche finale annoncée précise que celle-ci consiste en une vidéo réalisée par les élèves, alors qu'en fin de séquence il n'est plus question que d'une présentation orale : « présenter en quelques mots la rentrée scolaire 2020 ». La raison de ce changement de cap, légitime en soi, devait être justifiée par le candidat dans le cadre de la démarche réflexive, inhérente à la rédaction du dossier RAEP.

Le jury a apprécié, dans un autre dossier, consacré à l'impact des mesures sanitaires sur les élèves, le travail interdisciplinaire réalisé en coopération avec le professeur d'arts plastiques pour la réalisation de la tâche finale dans le cadre d'une séquence destinée à une classe de 4ème. Intitulée מספרות (« Les masques racontent »), celle-ci consistait en la création de panneaux, réalisés en cours d'arts plastiques en s'inspirant du travail sur les masques de protection de l'artiste Steffen Kraft. Les panneaux devaient intégrer un masque et une courte inscription en hébreu au choix de l'élève selon des thématiques étudiées en classe et les instructions de l'enseignant. Le jury regrette toutefois que le candidat n'ait pas ajouté en annexe des exemples de la réalisation par les élèves, de cette tâche finale originale.



La langue : la qualité de l'expression et la maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe

Les instructions de préparation du dossier RAEP précisent, sans ambiguïté, le niveau de langue attendu des candidats : « Les critères d'appréciation du jury porteront sur : la qualité de l'expression et la maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe. »

La qualité d'expression écrite dans certains dossiers RAEP, réalisés pourtant dans leur presque totalité en français, laisse à désirer : le jury a repéré des formulations maladroites, une méconnaissance des registres de langue (soutenu, familier), des fautes d'accord.

Des formules telles que : « Ai réfléchi [...] et ai décidé » énoncées dans un dossier s'inscrivent dans la langue parlée et non pas dans la langue soutenue attendue des candidats. Si l'hébreu permet l'omission du sujet grammatical à l'exclusion de la 3ème personne de même que l'espagnol, en français, dans la phrase déclarative, le sujet ne peut jamais être effacé.

Dans un autre dossier, l'énoncé d'une problématique tel que : « Comment ramener les enfants à l'école en toute sécurité dans la routine du Corona » est non seulement inintelligible mais témoigne d'un faible niveau de français.

Inacceptables de la part d'un professeur supposé maîtriser couramment les deux langues, ces erreurs particulièrement préjudiciables (lexique erroné et préposition agrammaticale) ont été sanctionnées.

Le jury accorde une grande importance à la qualité de la langue française comme hébraïque, à savoir une orthographe, une expression et une syntaxe soignées. Les erreurs d'orthographe, de syntaxe et de vocabulaire tant en français qu'en hébreu ainsi qu'un niveau de langue familier sont à proscrire dans le cadre d'un concours national de recrutement de professeurs.

Analyser sa pratique

L'analyse réflexive consiste en une évaluation *a posteriori* par l'enseignant des progrès des élèves en fonction des objectifs visés afin d'ajuster et d'adapter les mises en œuvre de son enseignement. Le candidat doit démontrer, donner des exemples à partir de sa pratique et proposer des pistes concrètes de remédiation à telle ou telle difficulté rencontrée.

Le jury a particulièrement apprécié, dans les dossiers les mieux notés, une réflexion pédagogique approfondie et un retour sur la mise en œuvre de la séquence, la description des difficultés et des solutions de remédiation concrètes proposées par les candidats. À titre d'exemple, lors du visionnage d'une vidéo, un candidat constate que les élèves sont déstabilisés par le débit rapide de parole des intervenants. « Je devais donc fragmenter les extraits choisis afin de laisser plus de temps de compréhension aux élèves. » Il complète également le lexique noté au tableau au fur et à mesure de la projection après avoir constaté que la liste était insuffisante. Dans d'autres dossiers, les candidats proposent de nouvelles pistes pour enseigner la séquence proposée : un travail interdisciplinaire, une recherche préalable sur internet sur le sujet abordé, des exercices qui faciliteraient la compréhension et l'expression. Les problèmes constatés en classe par l'enseignant font l'objet d'une réflexion. Mais aussi la réaction des élèves au sujet de la séquence, les documents, etc.



Précisons que l'analyse réflexive n'est en rien un constat d'échec qui pourrait être sanctionné par le jury. Bien au contraire, cette réflexion prouve que le candidat revient sur sa pratique pour tenter de l'améliorer au profit des élèves.

Raison pour laquelle le jury regrette que cette analyse rétroactive n'ait pas été menée par l'ensemble des candidats. Rappelons que ce point est clairement formulé dans le descriptif des attendus du dossier RAEP : « la prise de recul dans l'analyse de la situation exposée », ainsi que dans les rapports du jury des années précédentes.

Les annexes

Les annexes restent un support important et doivent aider le jury à comprendre le déroulement de la séquence. Les annexes doivent être choisies judicieusement et, de ce fait, mettre en valeur la cohérence du projet proposé.

Le jury a apprécié le dossier du candidat qui a présenté en annexe de manière ordonnée, séance par séance, l'ensemble des textes et des exercices proposés aux élèves.

En revanche, une annexe qui ne contient que des textes et exercices photocopiés d'un manuel, comme l'a fait un candidat, est à proscrire. Il en est de même pour un autre dossier, dont l'annexe ne comprenait rien d'autre qu'un tableau d'évaluation vide de la tâche finale, sans aucune analyse.

Seuls trois candidats ont proposé un tableau récapitulatif de la séquence, outil indispensable pour la bonne compréhension par le jury de la mise en œuvre pédagogique de la séquence dans son ensemble.

Il est toutefois regrettable qu'aucun candidat n'ait présenté en annexe des travaux d'élèves.

Le jury de la session 2021 insiste sur le contenu et les modalités de présentation des annexes dans un objectif d'harmonisation de la rédaction des dossiers RAEP.

Annexes: Préconisations du jury

L'ensemble des documents utilisés pendant la séquence (textes, enregistrements, documents iconographiques). Le jury recommande aux candidats d'ajouter dans les annexes tous les documents utilisés dans la séquence (textes, liens multimédias pour les documents audiovisuels assortis de leur titre hébraïque d'origine et de leur date de publication), sans oublier de mentionner la source :

- Pour un livre: auteur, titre, date de publication et éditeur, le/s numéro/s de/s page/s citée/s.
- Pour des articles de presse, documents audiovisuels et iconographiques : auteur, date de publication, titre d'origine, lien hypertexte valide qui renvoie au document spécifique utilisé.
- 1. Chaque document mentionné dans la description des séances doit apparaître en annexe. Ces documents seront ordonnés dans l'ordre de la présentation des séances.
- 2. Des exemples de travaux d'élèves ou copies qui illustrent le travail effectué par l'enseignant. Les exemples en annexe doivent renvoyer explicitement à la séance à laquelle ils correspondent.
- 3. Un tableau récapitulatif de la séquence.



4. Le cas échéant : des grilles d'évaluation, à condition que celles-ci aient fait l'objet d'une analyse préalable dans le parcours pédagogique présenté.

Quant aux tableaux d'évaluation, le jury précise qu'il est inutile d'ajouter des tableaux vides sans les analyser, expliquer leur objectif et préciser leur emplacement dans la séance à laquelle ils correspondent. La source du tableau d'évaluation doit également être mentionnée (qu'il s'agisse d'un tableau créé par le candidat ou d'un tableau officiel).

ÉPREUVES D'ADMISSION

Rappel du cadre réglementaire

Épreuve d'admission : épreuve professionnelle en deux parties

Coefficient 2

Chacune des parties entre pour moitié dans la notation.

Première partie : exploitation pédagogique de documents en langue étrangère (notamment audio, textuels, vidéo) soumis au candidat par le jury

• Durée de la préparation : 2 heures

Durée de l'exposé : 30 minutes maximum
Durée de l'entretien : 25 minutes maximum

Cette partie de l'épreuve comporte un exposé suivi d'un entretien. Le jury précise au candidat le niveau d'enseignement (collège ou lycée général et technologique) auquel le sujet doit être abordé. Cette partie se déroule <u>en français</u>, à l'exception des exercices de toute nature qui sont présentés en langue étrangère.

Deuxième partie : compréhension et expression en langue étrangère

Durée: 30 minutes maximum

Cette partie de l'épreuve prend appui sur un document audio, textuel ou vidéo en langue étrangère ou sur un document iconographique dont le candidat prend connaissance en présence du jury. Elle consiste en un compte rendu suivi d'un entretien, les deux se déroulant <u>en langue étrangère</u>.

Dix minutes maximum imputables sur la durée totale des entretiens pourront être réservées à un échange sur le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle établi pour l'épreuve d'admissibilité, qui reste, à cet effet, à la disposition du jury. Cet échange se déroule <u>en langue étrangère</u>.

http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98528/les-epreuves-du-capes-interne-et-du-caer-capes-section-langues-vivantes-etrangeres.html



Première partie de l'épreuve

Deux dossiers ont été proposés aux 4 candidats admissibles, répartis selon l'ordre alphabétique de passation sur les deux journées d'épreuve.

Dossier N° 1

Le cyber-harcèlement en milieu scolaire

Ce dossier comprenait 3 documents:

1. Document N°1 -

Un extrait de presse : "בריונות ברשת: תלמידת תיכון קרית חיים יזמה הצעה לטיפול בשיימינג" https://krayot.mynet.co.il/local_news/article/m_266219 28/02/2018

L'article évoque le parcours de Liri Goshen, élève de Terminale dans un lycée de Kiryat Haïm, dans sa lutte contre le cyber-harcèlement. Après avoir subi des humiliations en ligne, cette lycéenne décide de se tourner vers la Knesset (Parlement israélien) pour mener son combat et proposer des mesures contre les cyber-harceleurs, tels que des travaux d'intérêt public.

2. <u>Document N° 2</u> - Un extrait du roman : 2018, הוצאת כתר, הוצאת כתר,

Extrait d'un roman qui décrit le cyber-harcèlement du point de vue d'une mère, le texte évoque l'exclusion d'une jeune collégienne par ses camarades de classe. Posséder un smartphone - la clé de la réussite sociale ou une source d'ennuis ?

3. Document N° 3 - Une vidéo : לא עומדים מן הצד

https://www.youtube.com/watch?v=gKM0OVFsc1A 16/02/2020, 1min. 34

Dans ce clip, produit dans le cadre de la campagne nationale contre le cyber-harcèlement lancée en Israël en 2020, le Président israélien, M. Reuven Rivline, s'adresse en direct à des collégiens en plein cours. Inspiré de *Harry Potter*, le clip montre le portrait du Président accroché au mur de la salle qui s'anime par magie. Le chef de l'État s'adresse *in vivo* aux élèves présents afin de les rendre conscients des dangers du cyber-harcèlement et de la souffrance des victimes.

Dossier N° 2

L'égalité des chances pour les jeunes dans le monde du football

Ce dossier comprenait les documents suivants :

1. <u>Une vidéo</u>: כדורגלניות עושות שינוי 3:02 min. , 05/08/2019 https://www.youtube.com/watch?v=BSX -Ua tAo

Quatre jeunes footballeuses évoquent leur parcours, leurs difficultés en tant que femmes dans cette branche du sport considérée comme la chasse gardée des hommes et leur espoir d'être acceptées et reconnues comme égales.



> 2. <u>Une vidéo</u>: מגן הכבוד – תקווה ישראלית 1:43 min. , 03/08/2017 https://www.youtube.com/watch?v=4ejDFpsH9K0

Clip institutionnel qui présente le football comme promoteur d'union sociale et nationale entre les différentes communautés qui composent le pays à l'occasion de l'attribution annuelle de l' « insigne du bouclier de l'honneur » (אות מגן הכבוד) par le Président de l'État d'Israël. Cette récompense est décernée à l'équipe de football qui a le mieux contribué, pendant l'année en cours, à la lutte contre le racisme et la violence dans les stades.

3. **Un extrait du roman**: 2010, גרשון שמעון, סודות הכדורגל של נועם, הוצאת ידיעות ספרים,

Noam, un jeune footballer talentueux de 12 ans, vit dans un quartier défavorisé de Jaffa, au Sud de Tel Aviv. Avec l'équipe du centre de loisirs du quartier, il remporte la victoire sur ses adversaires, issus des quartiers aisés du Nord de la ville. L'entraîneur des jeunes de *Hapoël Tel Aviv*, l'un des plus grands clubs sportifs en Israël, lui propose de rejoindre son équipe.

Quelques remarques sur les prestations des candidats

Le thème des dossiers a été généralement bien identifié, ainsi que l'axe dans lequel il s'inscrit. Ainsi, le dossier N°1, consacré à la lutte contre le cyber-harcèlement en milieu scolaire, a été correctement attribué à l'axe « Citoyenneté et mondes virtuels » du cycle terminal et le dossier N°2, consacré à l'égalité des chances dans le football, à l'axe « Sports et société » de la classe de 2^{nde}. Dans les deux dossiers, les candidats ont saisi l'importance culturelle et la démarche citoyenne de la thématique et de ses objectifs pédagogiques : former l'élève à la prise de conscience et à la responsabilité de ses actes dans l'esprit des Valeurs de la République.

Afin d'effectuer les meilleurs choix possibles, il est indispensable que les candidats aient une bonne connaissance de l'ensemble des programmes officiels du collège et du lycée ainsi que des niveaux du CECRL et ne les confondent pas. Certains candidats étaient parfois hésitants sur les noms des axes ou sur leur catégorisation en 2^{nde} ou au cycle terminal. Un candidat a proposé d'enseigner le dossier sur le football dans le cadre de l'axe « Citoyenneté et mondes virtuels » (cycle terminal) à la place de Sport et société (2^{nde}).

Comme indiqué plus haut, les candidats, soient-ils professeurs au collège ou au lycée, doivent connaître l'ensemble des programmes du 2nd cycle, collège et lycée compris.

Les présentations des quatre candidats ont été inégales, allant d'acceptable à très bonne.

Le jury déplore l'utilisation confuse des notions pédagogiques, voire de la terminologie grammaticale. Les supports n'ont pas toujours été bien caractérisés et ont parfois été présentés trop brièvement, sans réelle analyse.

Remarquons cependant que le fil conducteur de chacun des deux dossiers a été bien identifié par les candidats. Ainsi, pour le dossier sur le cyber-harcèlement, il s'agissait de rendre les élèves acteurs de la lutte contre ce phénomène et dans le dossier sur le football, de les rendre conscients des possibilités qu'offre ce sport d'équipe dans la lutte contre les inégalités.

Les tâches finales étaient variées : reportage à la radio sur le thème du cyber-harcèlement et sa prévention ; rédactions de publications sur les réseaux sociaux pour appeler à la lutte contre ce phénomène ; interview avec un jeune footballeur et son parcours ; un projet de traduction et doublage par les élèves d'une vidéo.



En grammaire, seul un candidat a proposé un travail sur la syntaxe qui dépassait l'identification de structures isolées telles qu'un groupe verbal unique, une seule préposition, etc. Il va de soi que la maîtrise par l'élève de ces dernières est fondamentale. Cependant, une fois acquises, leur mise en contexte syntaxique fournit à l'apprenant des outils supplémentaires de compréhension et d'expression. Ainsi, le repérage dans l'extrait du roman sur le jeune footballeur de la flexion de la préposition a suivie d'un travail sur à la proposition subordonnée relative introduite par le pronom relatif Ψ et suivie du la préposition a fléchie.

המקום שבו...

הוא בין המקומות היחידים שבהם...

Il convient de garder à l'esprit que le jury s'attend à une justification précise de la démarche proposée ainsi qu'à une démonstration concrète des stratégies d'enseignement mises en œuvre. Il est indispensable de décrire exactement en quoi consiste l'activité des élèves et en quoi cette activité représente un entraînement pour atteindre les objectifs de la séquence.

Objectifs et connaissances culturelles

En règle générale, les connaissances culturelles visées étaient pertinentes par rapport à la thématique des dossiers.

Ainsi, un bon exemple d'objectif pédagogique formulé par un candidat pour le dossier n° 1 sur le cyberharcèlement :

מטרה חינוכית: אפשר לפעול נגד בריונות ברשת

Le jury était surpris par la proposition d'un candidat à ses élèves de faire une recherche sur les footballers israéliens spécifiquement sur Instagram. Le candidat n'a pas justifié ce choix, ni expliqué en quoi Instagram est susceptible de fournir une meilleure information qu'une recherche sur un navigateur classique.

Dans un autre exposé, un candidat a proposé aux élèves une activité peu pertinente qui consistait en une recherche sur le ministère de l'Éducation israélien et les structures de l'exécutif en Israël : gouvernements, président, premier ministres, et ministères. Or, la structure des pouvoirs exécutif et législatif en Israël est un sujet à part entière et n'entretient aucun lien avec la thématique du dossier présenté aux candidats et ce, malgré la présence de M. Reuven Rivline, l'ancien Président israélien (jusqu'en juin 2021) dans le clip.

Parmi les problématiques proposées, signalons, dans le dossier sur le football la suivante, bien formulée : **Comment rendre le sport un vecteur d'égalité, de tolérance et de respect ?**

A la satisfaction du jury, les candidats qui ont travaillé sur ce dossier ont mis l'accent sur l'importante hétérogénéité de la société israélienne que les clips et l'extrait littéraire révélaient :

ערבים, יהודים, דתיים, חילונים, אתיופים

En revanche, un candidat a proposé pour le dossier sur le cyber-harcèlement une problématique certes pertinente, mais truffée de fautes de lexique et d'accord, inacceptables pour un professeur d'hébreu en poste :

האם אנחנו יכולים <u>לנגן את</u> הילדים מהרשת?



Le jury a constaté dans certains exposés les mêmes problèmes évoqués plus haut dans la partie du rapport consacrée aux dossiers RAEP : des problématiques mal définies, un manque de cohérence entre la problématique et le déroulement de la séquence proposée, des activités langagières qui ne découlaient pas des documents proposés.

Le jury rappelle aux candidats que dans la première partie de l'épreuve d'admission ils peuvent opérer des choix entre les documents proposés dans la mesure où tel ou tel document ne correspond pas à l'objectif, la problématique ou le niveau visé. Ce choix doit, toutefois, être justifié. Il en est de même quant au contenu des documents. Les coupes dans un texte ou un enregistrement sont autorisées, mais doivent être justifiées, ce que certains candidats ont par ailleurs fait dans leur présentation.

Écueils à éviter

- -Une bonne gestion du temps dans la présentation de la séquence en première partie et de l'exposé en deuxième partie est un élément-clé attendu des candidats.
- -Une description plus précise des pratiques et des objectifs pédagogiques dans la présentation de la séquence pédagogique en première partie.
- -Les candidats devraient être à même de justifier leurs stratégies pédagogiques pour toute la séquence : la trace écrite, les devoirs, la tâche finale, la différenciation pédagogique, le choix de faits de langue à partir des documents proposés.
- -Le fait de consacrer des séances entières uniquement à la grammaire ou au lexique.
- -L'enseignement du lexique hors contexte, en utilisant des applications telle que Quizlet, par exemple.

Rappelons, en conclusion, qu'il est indispensable que les candidats se familiarisent avec des exemples de séquences pédagogiques, qu'ils trouveront sur *Eduscol* ou sur les différents sites académiques y compris des séquences proposées dans d'autres langues. Ils en tireront profit à la fois pour les épreuves écrites et les épreuves orales.

Deuxième partie : compréhension et expression en langue étrangère

Rappel du cadre réglementaire

• Durée: 30 minutes maximum

Cette partie de l'épreuve prend appui sur un document audio, textuel ou vidéo **en langue étrangère** ou sur un document iconographique dont le candidat prend connaissance en présence du jury. Elle consiste en un compte rendu suivi d'un entretien, les deux se déroulant **en langue étrangère**.

Dix minutes maximum imputables sur la durée totale des entretiens pourront être réservées à un échange sur le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle établi pour l'épreuve d'admissibilité, qui reste, à cet effet, à la disposition du jury. Cet échange se déroule **en langue étrangère**.

 $\underline{http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98528/les-epreuves-du-capes-interne-et-du-caer-capes-section-langues-vivantes-etrangeres.html$



Deux extraits de romans ont été proposés aux candidats admissibles de la session 2021 pour l'épreuve de la deuxième partie (voir ci-dessous annexes p. 19)

1. אלי עמיר, נער האופניים, עם עובד, 2019

2. איילת גונדר גושן, לילה אחד, מרקוביץ', כנרת זמורה דביר, 2012

Quelques remarques et conseils aux futurs candidats :

Seule partie du concours du CAPES-CAER qui permet au jury d'évaluer le niveau des candidats dans la langue qu'ils enseignent, l'épreuve de compréhension et expression en langue étrangère revêt une importance capitale.

Rappelons tout d'abord que le document soumis au candidat n'a aucun lien thématique avec la première partie de l'épreuve orale et qu'il ne doit pas être traité suivant des critères pédagogiques d'exploitation en classe.

Il est attendu du candidat qu'après avoir pris connaissance du document proposé pendant une dizaine de minutes (durant lesquelles il peut prendre des notes), il en fasse un compte-rendu structuré en hébreu. Il est également attendu de lui qu'il en développe la thématique. La difficulté de cette épreuve est sans nul doute liée à sa rapidité : le candidat dispose d'un temps limité pour prendre connaissance du document proposé, le comprendre, l'analyser et organiser son propos. Le jury n'attend donc pas de lui un exposé complexe et exhaustif, mais une synthèse cohérente des thèmes et sujets du document. Le candidat doit être en mesure d'en dégager les idées importantes, sous forme d'une reformulation synthétique et organisée, sans qu'il s'agisse d'une accumulation d'items relevés. Il doit faire preuve à la fois d'un souci d'organisation et de prise de recul.

Par ailleurs, le document doit permettre d'évaluer le niveau linguistique du futur professeur, ses connaissances culturelles et sa capacité à réagir et à argumenter.

L'épreuve se poursuit par un entretien d'une quinzaine de minutes, également en hébreu, au cours duquel le jury pose des questions permettant éventuellement au candidat d'éclaircir les points occultés ou imprécis de sa présentation.

Quelques remarques sur l'ensemble de la seconde partie de l'épreuve :

L'extrait du roman d'Elie Amir, dont l'intrigue se déroule dans l'Israël des années 1950 a pour thématique principale la discrimination dont un collégien récemment immigré d'Irak est victime. Logé avec sa famille dans un camp de transit pour nouveaux immigrants, Moshi est orienté d'office par son établissement vers la voie professionnelle. Or, bon élève à Bagdad, il rêve de poursuivre sa scolarité dans un lycée général, tout comme Alex, son camarade de classe, logé comme lui dans le camp de transit. Si Alex, natif de Bucarest en Roumanie et donc ashkénaze est admis au lycée général, l'accès à celui-ci est refusé d'emblée à Moshi en raison de ses origines orientales. L'extrait décrit la lutte de Moshi pour accomplir son rêve.

Le jury déplore qu'un candidat au CAPES-CAER ignore des termes historiques et culturels tels que מעברה, ביל"ויים. La méconnaissance de l'existence des Ma'abarot, les camps de transit pour nouveaux immigrants dans les années 1950, faille grave dans le savoir historique d'un candidat au concours du CAPES-CAER, résultait inévitablement dans son incapacité de situer l'intrigue dans son contexte historique et sociétal. Or, la visée de l'extrait, qui ne présentait pas de difficultés lexicales particulières, pouvait difficilement être saisie par un lecteur qui ne connaissait ni l'existence des camps de transit, ni la différence de traitement par les



autorités israéliennes entre les ressortissants européens et ceux du monde arabe et musulman. Un candidat a même identifié en Alex, le Roumain, l'élève discriminé.

Rappelons que le problème de la discrimination systématique et les préjugés à l'encontre de ces derniers représente l'un des problèmes socio-culturels fondamentaux de la société israélienne. Loin d'être un secret, il a été et il est toujours très médiatisé dans la presse, les médias et la littérature israéliens. Il est impensable qu'un professeur d'hébreu en poste n'en soit pas conscient. De même, les connaissances géographiques n'étaient pas le point fort de certains. Les pays et villes de provenance des personnages telles que la Roumanie, les villes de Bucarest et Bagdad, dont les équivalents hébraïques étaient, par ailleurs, mal prononcés, n'ont pas été identifiés.

L'extrait du roman d'Ayelet Gundar-Goshen, dont l'intrigue se situe dans le Tel-Aviv de la fin des années 1940, dans la période de transition entre le Mandat britannique et la fondation de l'État d'Israël, décrit une jeune femme, Sonia, qui gagne sa vie comme secrétaire d'un haut fonctionnaire désigné comme « le vice-président de l'Organisation ». Féministe avant l'heure, elle décroche un poste de responsabilité grâce à son éloquence et son ironie qui attirent l'attention du « Commandant de l'Organisation ». Dans un monologue drôle et irrévérencieux, Sonia, reproche au patron de son patron d'exploiter les femmes, censées préparer aux hommes de leur entourage 250.000 tasses de thé par jour, rien qu'à Tel Aviv, qui compte, à cette époque environ 50.000 hommes et en outre, de touiller le sucre à leur place. Séduit par ce discours, le grand patron de l' « Organisation » s'étonne que son adjoint gâche les talents de Sonia en l'employant comme simple secrétaire et la nomme au poste de responsable de l'amélioration de la condition des femmes au sein de l' « Organisation ». La fin de l'extrait décrit le nouveau quotidien de Sonia, qui a remplacé la sédentarité de la vie de bureau par un va-et-vient dans les rues et les marchés où elle sonde les femmes et écoute leurs souhaits et désirs afin d'améliorer leur condition.

Cet extrait, comme le précédant, ne présentait pas de difficultés lexicales particulières. Ici, il s'agissait plutôt d'une compréhension plus fine du texte compte tenu du style quelque peu elliptique de l'auteure et les « blancs » dans l'intrigue, dus aux passages abrupts d'une situation à l'autre ainsi qu'à une opacité intentionnelle dans l'identification des relations entre les personnages.

Les candidats ont buté sur le revirement de la situation de la protagoniste et n'ont pas su identifier les relations entre Sonia et les deux hommes : le commandant de l' « Organisation » et son adjoint. L'ironie des propos de Sonia, a été, en revanche, bien saisie par un candidat, ainsi que son registre de langage soutenu. En revanche, le long discours de Sonia a été pris à la lettre par un autre candidat, qui a certes saisi le féminisme de ses propos, mais pas son ton enjoué. L'incompréhension du texte a également amené un candidat à inférer du texte que le patron de Sonia, préférait l'enfermer dans le bureau car amoureux d'elle.

Remarques sur les prestations des candidats

De manière générale, les prestations des candidats n'étaient pas exemptes de fautes d'hébreu (accord, lexique, syntaxe, mauvaise lecture ou vocalisation de certains termes). Si certains candidats parlaient avec aisance et s'exprimaient dans un hébreu grammaticalement correct, pour d'autres, la maîtrise de l'expression orale dans un registre soutenu ne semblait guère aller de soi.

Certains candidats se sont contentés de faire des citations beaucoup trop longues (non exemptes de fautes de lecture), pour compenser l'indigence de l'exposé ; d'autres ont tenté une glose autour du thème, faute d'avoir compris les subtilités du texte : des digressions malvenues sur la discrimination des Séfarades en Israël et la lutte



des femmes pour l'égalité des droits. L'exposé de certains candidats était truffé d'erreurs sans distinction entre le registre familier et le registre soutenu.

La lecture à voix haute des textes ainsi que les exposés de certains candidats ont révélé ce que les dossiers RAEP occultent, à savoir : le faible niveau de maîtrise de la langue de certains candidats dont les séquences du dossier RAEP étaient pourtant de bon niveau. Ainsi, certains ont vocalisé à tort et travers des mots du texte qu'ils n'arrivaient pas à identifier, d'autres se sont exprimés dans un langage digne d'élèves débutants. Dans d'autres cas, la méconnaissance de certains mots a pu être compensée par une bonne base de compétences linguistiques. Le jury déplore les failles au niveau de la compréhension et d'expression orale de l'hébreu de ceux parmi les candidats qui enseignent cette langue sans en posséder les bases nécessaires.

Voici quelques exemples : מילים לא ממש טובים קיטע אותו המנהל חיכך בדעתו שוחחים מעלה קטע ביחס לחוויה

Le jury a également constaté une regrettable méconnaissance des notions fondamentales de l'analyse littéraire en hébreu. Un candidat, p.ex., a employé le terme אנשים (gens) pour désigner les personnages du texte.

Certains candidats n'ont pas réussi à lire l'ensemble du texte qui leur a été attribué dans le temps imparti. Fautil rappeler aux candidats que la lecture régulière de romans en hébreu devrait faire partie intégrante de leur pratique de la langue ?

Harmonisation de la terminologie grammaticale - préconisations du jury

Le jury recommande aux futurs candidats de s'entrainer à la lecture à voix haute et à la compréhension de textes littéraires. La révision de la terminologie grammaticale en hébreu et en français ainsi que l'emploi correct des prépositions, des accords, de la syntaxe et de la grammaire est indispensable, de même que la maîtrise des notions fondamentales de l'analyse littéraire en hébreu. À cette fin, les candidats peuvent consulter la bibliographie ci-dessous, ainsi que les nombreuses fiches didactiques disponibles sur internet (Ministère de l'Éducation israélien, Matah, sites de ressources pédagogiques, etc.).

Notions et terminologie de la grammaire hébraïque :

Le site de l'Académie de la langue hébraïque :

https://hebrew-academy.org.il/

Notions littéraires en hébreu:

מושגים מרכזיים בתחום הספרות והשירה

https://lib.cet.ac.il/pages/sub.asp?source=284

https://lib.cet.ac.il/pages/glossary.asp?item=2

https://www.ohel-shem.com/subjects/sifrut/terms.htm

Terminologie de la grammaire du français :

MONNERET Philippe & POLI, Fabrice, Grammaire du français: Terminologie grammaticale, MENESR, 2020

En ligne: https://eduscol.education.fr/document/1872/download



Conclusion

Le jury félicite les candidats admis et encourage les candidats admissibles à se représenter au prochain concours. Le jury recommande également aux candidats non admissibles de travailler sur les points faibles des dossiers RAEP et les encourage à se représenter au concours.

Annexes (textes de la deuxième partie de l'épreuve d'admission)

Texte N°1:

על הכרזה צוירה אם חובקת עולל בימינה ומוליכה ילד בשמאלה, ותחתיה נכתב: חינוך לילד – מקצוע לנוער. אלכס, שעלה מרומניה ושהיה משחק כדורגל עם מושי וסבאח, סיפר כי את כל בוגרי בית הספר היסודי שבמעברה שלחו לבית ספר מקצועי ברחובות, והאחים הביטו זה בזה והתקשו להאמין, עד שראו את הכרזה, ולצידה עוד אחת, שנכתב בה: דאג לעתידך ורכוש מקצוע, הירשם לבית ספר מקצועי עמל.

"שוטפים לנו את המוח כמו ברומניה. מנוולים, את הילדים שלהם שולחים לאוניברסיטה ולמכון ויצמן, ואותנו לבתי ספר מקצועיים שנהיה פועלים שלהם," פסק הרומני והעיף את הכדור בבעיטה עזה. "פיזדה מאטי, הם לא יקבעו לי מה לעשות, אני אלמד בבית הספר של המושבה." תכנן אפילו איך ילמד אחר כך מוזיקה באקדמיה בחוץ לארץ. "אני מנגן פסנתר, אקורדיון, אבא הביא מבוקרשט."

"מי יקבל אותך לבית הספר של הצברים במושבה, זה שלהם!" אמר מושי.

ימים אחדים אחר כך סיפר אלכס בגאווה כי התקבל לבית הספר של המושבה. "יאללה, בואו גם אתם, אל תשאירו אותי לבד," אמר והוביל אותם לבית הספר, שלא פעם ראו אותו בשיטוטיהם במושבה והתפעלו מהמבנה הדו-קומתי הגדול, ולא פחות מזה, ממגרש הכדורגל המוקף עצי ברוש.

אלכס הוליך את מושי לחדר המנהל, וכיוון שהמזכירה לא הייתה בחדרה, נקש מושי על המשקוף שבחדר הפנימי, ולא חיכה לתשובה אלא נכנס והתיישב. המנהל הרים גבה כשואל לרצונו, והוא ענה.

שוב הרים המנהל גבה. "אתה רוצה ללמוד בבית הספר של הביל"ויים? אתה בכלל יודע מי הם?"

מושי רצה לומר שקרא על תולדות המושבה בחוברת שמצא בבית העם, אך לא הספיק לפתוח את פיו.

"תשעה אנשים עשו היסטוריה עוד לפני הקונגרס הציוני הראשון בבזל והקימו את המושבה, ושום קושי לא הסיט אותם ממטרתם. ואתה רוצה ללמוד עם בניהם?"

מושי הנהן.

"בית הספר כאן לא בשבילך, לך לבית הספר במעברה." אמר המנהל.

"אז למה קיבלת את אלכס, רק כי הוא רומני?"

המנהל לא ענה, אבל מן העצב המרטט במצחו ניכר כי נגלתה חרפתו. הוא קם ממקומו, להכריז כך שהפגישה הסתיימה.

'אעבוד בבניין ולא אלמד במעברה!" אמר מושי והמשיך לשבת.

"טוב מאוד, אנו צריכים פועלים לבנות את ארצנו."

מושי קמץ אגרוף, אבל לא כנגד המנהל; ריסן כך את עצמו. "קבל אותי בבקשה," הפציר.

[...]

"קודם כול אבחן אותך," המנהל פתח את ספר התנ"ך וביקש לקרוא ולפרש.

"לא למדנו תנ"ך בבגדאד, תבחן אותי בחשבון, הנדסה, פיזיקה, אנגלית, טבע, גיאוגרפיה, מה שאתה רוצה..." "תנ"ך!"



מושי צמצם את עיניו ושתק. קרא והתקשה לפרש.

"כיתה ה" קטע אותו המנהל בתנועת יד.

"למה אתה מוריד אותי כיתה?" סומק עלה בפניו של מושי.

"אם לא טוב לך, תלמד במעברה."

מושי נשם עמוק וכלא את האוויר בחזהו. "קבל גם את האחים שלי והאחיות שלי. בבקשה ממך."

"אתה חצוף!" אמר המנהל.

"הם תלמידים טובים מאוד, ובבקשה אל תוריד אותם כיתה."

שעה ארוכה חכך המנהל בדעתו, הסתכל בנער יפה העיניים, שנשאר יושב במקומו.

"אקבל אותם על תנאי. תשאיר את הפרטים אצל המזכירה."

מושי הנהן ויצא.

מתוך: אלי עמיר, נער האופניים, עם עובד, 2019

Texte N° 2

*העלילה מתרחשת בראשית קום המדינה

רבים היו המבקרים במשרדו של סגן ראש הארגון, וכולם לגמו תה. האחד חזק והשני חלש, האחד עם לימון והשני עם חלב, האחד בכוס זכוכית והשני אך ורק בספלים של חרס. בשעה בה הגיע המבקר השלושים והכתיב לה ארוכות כיצד עליה לערבב את הסוכר בכוס התה שלו, כבר גברה עליה לשונה:

"אם יורשה לי לשאול, כמה כוסות תה שותה האדון ביום?"

הגבר שמול סוניה הופתע, הירהר רגע והשיב: חמש. אולי שש. תלוי במזג האוויר.

"והסוכר, האם תמיד הוא מעורבב עבורו מבעוד מועד?"

'בהחלט".

"נניח, אפוא, שהאדון מייצג את התנהלות הגבר הממוצע בתל אביב, נניח גם שיש בעיר ב-50 אלף גברים, ששותים כחמש כוסות תה ביום, שזה, אם אינני טועה, 250 אלף כוסות תה לכל יממה. את הסוכר ב-250 אלף כוסות ההה האלו מערבבות מזכירות, רעיות, אחיות ובנות. כעת בוא נחשוב מה היה קורה לו הייתם מערבבים אותו בעצמכם. תוך כדי דיבור. זה אמנם קשה בהתחלה, אבל תתפלא לגלות עד כמה מהר הגוף מתרגל לשינויים ממין זה. אמור לי, כמה ידיים עובדות היינו מרוויחים? "

הגבר הזר הביט בסוניה בעיון. סגן ראש הארגון כמעט ונחנק, שואל עצמו למה, בשם אלף אלפי עזאזלים, היתה סוניה חייבת לנאום את נאום כוסות התה שלה דווקא מול ראש הארגון בכבודו ובעצמו. אך סוניה לא ידעה אל מול מי היא עומדת, ועל כן ניצבה מול ראש הארגון והיא נינוחה ובוטחת, מבטה עז ועיניה האפורות, המרוחקות זו מזו מקרינות שעשוע קל. סגן ראש הארגון כבר עמד לשלח את סוניה מהחדר בנימה שקיווה שיצליח לטעת בה צליל של נזיפה, כשהבחין לפתע כי ראש הארגון עצמו מביט בסוניה בשעשוע שאינו נופל מזה שלה.

"לכל הרוחות פרוי'קה, איך אתה מעז להחזיק את האישה הזו כמזכירה ?"

סגן ראש הארגון שמע את המילים ונרעד. אהבתו לסוניה הטעתה אותו: לא שעשוע ראה בעיני ראש הארגון, אלא חֱמה על הפגיעה בכבודו. סגן ראש הארגון אמנם לא היה מן הממהרים להיבהל, ובכל זאת לא שש לקראת עימות עם מי שככלות הכול היה הממונה עליו.

עוד הוא מחפש אחר תשובה שתפשר בין אהבתו לסוניה ובין אהבתו לתפקידו, המשיך מפקד הארגון לרשוף: "כולא אותה במשרד, כופה עליה לתייק מסמכים ולהכין תזכירים, מחביא יהלום בתוך ערמת קלסרים מעופשת!" סגן ראש הארגון הביט מבולבל בראש הארגון, אך זה כבר נפנה ממנו ופנה ישירות אל סוניה: "מה שמך?" "סוניה."

סוניה מה? אינני יבול להורות להם לרשום על הנייר רק 'סוניה'."



"סוניה פיינברג. על איזה נייר בדיוק אדוני מדבר?"

"על נייר המכתבים שלך. סוניה פיינברג - הממונה על שילוב נשים בכוח התעסוקה מטעם הארגון." לבד מנייר המכתבים קיבלה סוניה גם לשכה, מזכירה, ומנוי חינם על עיתוני החדשות. הלשכה עמדה שוממת, את המזכירה לא ראה איש, עיתוני החדשות נותרו מיותמים על מפתן הדלת. סוניה בילתה את ימיה ברחובות ובשווקים, מדברת עם נשים ועם נערות, חוקרת זקנות וצעירות. אל המקומות בהם לא הספיקה לבקר שלחה את המזכירה, מורה לה לרשום מה יודעות הנשים לעשות, מה חולמות הנשים לעשות ומה עושות הן בפועל. הדוחות שבו אליה והיא קראה אותם עד אור הבוקר, רושמת הערות בכתב יד עגול, תנועת ידה על הנייר נלהבת כל כך שפעמים רבות נקרע תחת ידיה.

מתוך: איילת גונדר גושן, לילה אחד, מרקוביץ', הןצאת כנרת זמורה דביר, 2012